haute école arc
neuchâtel berne jura

SWISSCOVERY

Plateforme de recherche et d'accès aux ressources papier et électroniques

Inscription à swisscovery

Services de navette et de prêt entre bibliothèques

Conditions et modalités de prêt

Plateforme de recherche et d'accès aux ressources papier et électroniques

Exploitée par SLSP (Swiss Library Service Platform), ***swisscovery*** totalise des millions d'ouvrages, revues et autres documents ainsi que des milliards d'articles en ligne.

En tant qu'utilisateurs et utilisatrices des bibliothèques de la HE-Arc, vous aurez accès à l'ensemble des médias scientifiques des universités et des hautes écoles suisses via une plateforme de recherche unique. 490 bibliothèques de toute la Suisse font partie de ce réseau.

Inscription à swisscovery

Pour vous connecter à ***swisscovery*** et accéder aux contenus de nos bibliothèques, vous avez besoin d'un compte SWITCH edu-ID.

> **Vous n'avez pas de compte SWITCH edu-ID ?** Vous trouverez la marche à suivre dans ce document.

> **Vous avez déjà un compte SWITCH edu-ID ?** Vous pouvez vous rendre à cette adresse.

Votre carte du personnel ou carte d'étudiant-e vous sert également de carte de bibliothèque. Si vous avez une autre carte d'un autre réseau, vous pouvez également choisir de l'enregistrer et d'en faire votre carte de bibliothèque.

Services de navette et de prêt entre bibliothèques

Demander par navette ou par envoi postal

haute école
neuchâtel berne jura

Ces services sont fournis **gratuitement à la communauté HE-Arc** mais sont payants pour les autres publics aux tarifs suivants :

Service de navette (SLSP-Courier)

Les documents commandés dans les bibliothèques membres de SLSP participant à ce service voyagent d'une bibliothèque à l'autre via un service **de navette**.

- ✓ CHF 8 par livre

Prêt entre bibliothèques (PEB)

Les documents commandés aux autres bibliothèques SLSP – qui ne participent pas à la navette - transitent par **la poste**.

- ✓ CHF 12.00 par livre

La commande de documents en provenance d'autres bibliothèques, suisses (hors réseau SLSP) ou étrangères, doit se faire également par l'intermédiaire du prêt entre bibliothèques (PEB). Adressez-vous à votre guichet de prêt.

- ✓ CHF 12.00 pour une demande en Suisse
- ✓ CHF 24.00 pour une demande en Europe
- ✓ CHF 36.00 pour une demande au Royaume-Uni ou dans un autre pays

Toutes les informations de tarif, y compris les demandes de copies papier ou numériques, se trouvent sur le site de SLSP. Les bibliothécaires répondent également volontiers à vos questions.

Conditions et modalités de prêt

Maximum **100** documents empruntables à la fois
Durée de prêt « normal » : **28 jours**
5 prolongations automatiques (si le document n'est pas réservé par une autre personne)

Rappels des documents en retard : **tarif identique pour tous les publics**

Excepté la première, chaque notification de retard envoyée est soumise à une amende. Les frais sont additionnés.

- ✓ Rappel : 1 jour après l'expiration de la période de prêt
- ✓ 1ère notification de retard : 7 jours après l'expiration de la période de prêt : CHF 5.- par document
- ✓ 2ème notification de retard : 14 jours après l'expiration de la période de prêt : CHF 5.- par document
- ✓ 3ème notification de retard : 21 jours après l'expiration de la période de prêt : CHF 10.- par document

Les factures sont envoyées automatiquement par le réseau SLSP.

L'équipe des bibliothèques reste à votre disposition pour tout complément d'information, par mail ou directement auprès des bibliothécaires : he-arc.bibliothecaires@he-arc.ch

30.05.2023